

*Près de 50 ans à la défense et à la promotion
des droits des citoyens du Québec à recevoir
des soins et des services dignes et adéquats*

CPM EXPRESS

MAI 2022

**POUR LES COMITÉS D'USAGERS ET DE RÉSIDENTS ET
ORGANISMES AFFILIÉS**

ET MEMBRES PROTECTION SANTÉ

Bonjour à tous,

Quelques nouvelles sur diverses actions et représentations prises par le CPM
suivant des plaintes provenant de résidents, de familles et de comités :

**RAPPEL : Formations gratuites pour les comités affiliés, offre
limitée :**

Nous sommes fiers de vous annoncer que l'organisme Handicap Vie Dignité
(HVD) a accepté de subventionner les formations suivantes, mentionnées sur
le site du CPM, tant que le fonds confié par HVD au CPM le permettra :

- Les droits des usagers
- Le vrai rôle des comités d'usagers et de résidents
- Militer au sein d'un comité

- Militer et accompagner

Sujet aux disponibilités des formateurs et aux conditions reliées au temps et au déplacement, n'hésitez pas à inscrire votre comité (info@cpm.qc.ca).

POUR DES ACTIONS MAINTENANT EN SANTÉ:

Voici, pour l'information des comités affiliés et des membres Protection santé, un tableau qui (1^{ère} colonne) résume les principales revendications du CPM en 2022 avec un résumé (2^e colonne) du Plan du ministre Dubé :

Colonne 1 : Principales demandes résumées du CPM	Colonne 2 : Plan Santé Dubé annoncé le 29 mars 2022
1. Loi sur les soins de longue durée demandée par le CPM a. Public ou privé, tout établissement hébergeant des personnes âgées ou handicapées, devrait disposer des ressources en soins et en services en qualité et en quantité minimales.	?
2. Régler enfin l'accès aux soins de première ligne a. L'accès aux soins doit être facilité en permettant à tous d'avoir accès rapidement aux soins requis et à une prise en charge clinique, que ces soins soient médicaux, infirmiers, pharmaceutiques, psychologiques et autres, pour des urgences.	En appelant un seul numéro de téléphone ou en ayant accès à un site web, les patients pourront parler à une personne, recevoir rapidement des conseils en santé, prendre rendez-vous ou renouveler leur ordonnance. Pour M. Dubé, il s'agit d'un seul canal où le patient est pris en charge par le bon professionnel. Pas un

mineures, ailleurs que dans une salle d'urgence.	numéro où tu te fais dire d'aller aux urgences. Plutôt que de faire du médecin de famille la seule porte d'entrée des patients dans le réseau, le ministère de la Santé souhaite impliquer plus de professionnels et mise sur l'interdisciplinarité. Les infirmières praticiennes spécialisées, les pharmaciens communautaires et les paramédicaux seront notamment encore plus impliqués.
3. Décider enfin et sérieusement d'offrir des soins à domicile, incluant des soins médicaux à celles et ceux à mobilité réduite a. Améliorer le maintien de la santé des personnes résidant dans leur domicile b. Diminuer le nombre de personnes âgées qu'on envoie à l'urgence au moindre problème de santé c. Améliorer le nombre des personnes qui souhaitent mourir dans la dignité, chez elles.	Pour les aînés, un virage massif vers les soins à domicile continuera de s'opérer. On attend toutefois les conclusions de la commissaire à la santé et au bien-être qui se penche actuellement sur les performances des soins à domicile et leur financement. Plus de soutien sera offert aux proches aidants et aux organismes communautaires offrant du soutien à domicile.
4. Faire diminuer les listes d'attente pour les chirurgies et autres besoins des usagers en attente depuis trop longtemps, en ayant recours aux cliniques médicales spécialisées privées, pendant un certain temps et selon des	Québec souhaite faire plus de place au privé en santé. Entre autres pour réduire les listes d'attente en chirurgie. Pas question toutefois de faire payer le patient pour ces soins.

conditions d'encadrement strictes et claires (normes hospitalières et régime de plaintes applicables).	
---	--

Le 29 mars 2022, le ministre de la Santé, M. Christian Dubé, a ainsi lancé son plan en santé.

Depuis, les attentes en chirurgie, aux urgences et en CHSLD ne cessent d'augmenter.

Le bureau du ministre répond qu'il faut comprendre que des changements structurels doivent être amorcés, qu'il y a un manque de personnel, en plus du vieillissement de la population. On aurait aussi pu répondre que les négociations avec les médecins sont complexes et prennent du temps.

Toutes ces explications peuvent très bien justifier l'impression que l'on a, selon laquelle rien ne bouge. Mais le ministre connaissait déjà tous ces empêchements lorsqu'il a lancé son plan. Pourquoi ne pas avoir attendu de régler les problèmes avant de lancer le plan ?

Si rien ne commence à bouger d'ici aux élections, les citoyens pourront malheureusement conclure que le plan en santé fait partie d'une plateforme électorale plutôt qu'une intention déterminée à améliorer maintenant le réseau de la santé.

Rappel, prochaine activité du CPM :

- **2 juin à 13h**, Assemblée générale annuelle des membres de la Corporation, en présentiel ou virtuel, les président(e)s des comités affiliés sont admis. Notez que le 2 JUIN à 13 h, à l'assemblée générale annuelle, virtuellement ou en présentiel, tous les membres des comités affiliés sont les bienvenus mais seul le(la) président(e) ou une personne désignée par lui ou elle ne dispose que d'un seul vote par comité. Vous pouvez vous inscrire en nous écrivant sans autre formalité.

- **Conférences à venir** cet automne : des informations sur les thèmes et les dates vous parviendront d'ici là.

MERCI ENCORE POUR VOTRE APPUI !

L'équipe du Conseil pour la protection des malades,

- **Me Paul G. Brunet**, président-directeur général
Président du conseil d'administration – **Montréal**
- **M. Pierre Hurteau**, vice-président
Comité des usagers affilié
Comité des résidents du CHSLD Camille-Lefebvre – **Lachine**
- **Mme Micheline Boucher-Granger**, trésorière
Membre cooptée – **Laval**
- **Mme Ginette Boisvert**, secrétaire
Comité des usagers affilié
Centre d'hébergement Christ-Roi – **Mauricie et Centre-du-Québec**
- **Mme Nicole Johnson**, administratrice
Membre cooptée – **Gaspésie**
- **Mme Marielle Raymond**, administratrice
Comité des usagers affilié
Centre hospitalier régional du Grand-Portage – **Rivière-du-Loup**
- **M. Daniel Pilote**, administrateur
Membre coopté – **Saint-Jean-sur-Richelieu**
- **Mme Nicole Trottier**, administratrice
Membre cooptée – **Abitibi-Témiscamingue**
- **Mme Seeta Ramdass**, administratrice
Comité des usagers affilié
Centre Universitaire de Santé McGill (CUSM) – **Montréal**
- **Mme Ginette Desmarais**, administratrice
Comité de résidents affilié
Hôpital et centre d'hébergement d'Youville – **Sherbrooke**
- **Mme Claire Morin**, administratrice
Comité des usagers affilié
Hôpital de Chicoutimi – **Saguenay**
- **Mme Francine Leroux**, administratrice
Comité des usagers Lac-des-deux-Montagnes – **Laurentides**

(514)-861-5922

SITE WEB www.cpm.qc.ca

COURRIEL info@cpm.qc.ca